

NPNRU Sevran - quartier Rougemont - îlot Brossolette / Delacroix - CDC Habitat social Cahier des charges résidentialisation - Plan de résidentialisation stade AVP

Suite au travail d'analyse urbaine de l'îlot Brossolette / Delacroix et la génération d'un nouveau plan-guide, entre 2021 et 2023, CDC Habitat social a confié à VOX un travail spécifique sur les conditions de résidentialisation des trois hectares de l'îlot. Dans le plan-guide proposé (ci-contre), un certain nombre d'invariants ont été actés par le bailleur, la Ville, l'EPT Paris Terre d'Envol et l'ANRU : nouvelle rue rectiligne publique redécoupant la parcelle et débouchant sur la départementale, principe d'une résidentialisation « douce », c'est-à-dire sans clôturage haut, cheminements piétons lisibles accompagnés d'arbres d'alignement, nouvelle place publique tenue spatialement et animée par des rez-de-chaussée actifs.

Les conditions étaient ainsi réunies pour préparer les phases opérationnelles de transformation effective du quartier Brossolette / Delacroix. La première mission, au premier semestre 2024, a consisté à établir un cahier des charges de résidentialisation à l'attention d'une future Maîtrise d'œuvre d'espace public.









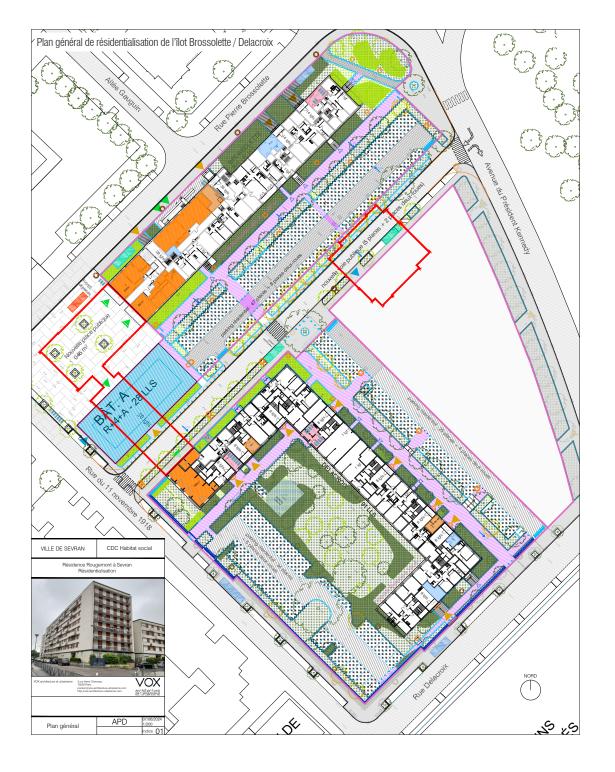
Images de référence : revêtement semi-perméabe type evergreen, mat d'éclairage piéton, contrôle d'accès par barrière levante, arceaux vélos en acier laqué





Le cahier des charges de la résidentialisation des nouveaux îlots Brossolette et Delacroix intègre des préconisations urbaines, architecturales et paysagères. La nature des limites (clôturage bas, lisses, bordures, haies, contrôle d'accès), les revêtements (minéraux, semi-perméables ou en pleine terre), le mobilier urbain (arceaux vélos, éclairage urbain), le traitement paysager (qualité et positionnement des différentes strates, refuge de biodiversité, traitement des pluviales à la parcelle) et l'accessibilité des halls sont autant de thèmes abordés dans ce cahier des charges.

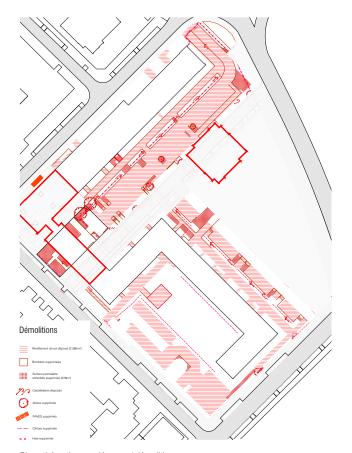
Extraits du cahier de préconisations pour la résidentialisation de la résidence Brossolette / Delacroix

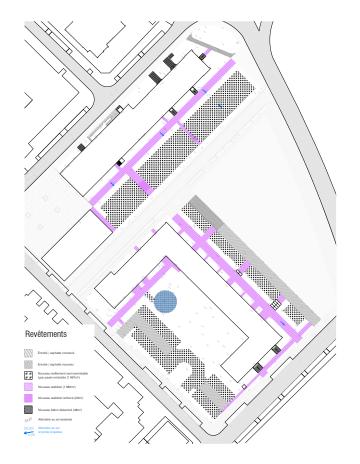


Suite à la rédaction du cahier des charges, VOX a été missionné pour réaliser un plan de résidentialisation niveau AVP des futurs abords de cette résidence CDC Habitat, en collaboration avec l'EPT et la Ville de Sevran (notamment concernant les interfaces avec les espaces publics). Les orientations définies avec la Maîtrise d'ouvrage ont donc été mises en application sur l'ensemble de ces deux îlots pour, à terme, donner lieu à un chiffrage précis et ainsi contrôler la faisabilité de l'opération.

Détails des nouvelles entrées des îlots Brossolette / Delacroix









Plans thématiques : déposes / démolitions, revêtements de sol et végétation

Ce plan de résidentialisation, couplé à des déclinaisons thématiques, est intégré au cahier des charges du marché en conception-réalisation de l'ensemble de l'opération (démolition, construction neuve, espaces publics et résidentialisation) qui sera lancé en novembre 2024.

Ètude urbaine Sevran Rougemont

Mission : Cahier des charges résidentialisation Plan de résidentialisation stade AVP

Conception : Maîtrise d'ouvrage : Ètudes : VOX CDC Habitat social en cours